



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Digne-les-Bains, le 19 mars 2020

RAPPEL SUR L'USAGE DES MASQUES ET APPEL AU CIVISME DE CHACUN

Face la multiplication ces derniers jours des demandes formulées par des personnes ou des professions qui ne sont pas en contact direct avec des personnes malades, concernant la mise à disposition de masques, notamment ceux dits FFP2 et FFP3, Olivier Jacob, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, en liaison avec le directeur général de l'Agence régionale de santé, rappelle que lors du Conseil des ministres du 18 mars, **le Président de la République et le Gouvernement ont rappelé que la priorité de l'approvisionnement en masques est donnée aux départements où le virus circule le plus activement, aux professionnels de santé amenés à prendre en charge des patients Covid – 19 en ville et à l'hôpital, aux structures médico-sociales accueillant des personnes fragiles et aux services d'aide à domicile.**

Un approvisionnement est également réalisé dès cette semaine sur l'ensemble du territoire national, dans le circuit des pharmacies d'officine et dans celui des hôpitaux référents.

La bonne mise en œuvre de cette stratégie repose sur le civisme, la responsabilité individuelle et l'évaluation permanente du risque face à une situation inédite et très évolutive.

Les masques doivent être réservés uniquement aux malades et aux soignants.

La bonne application des mesures barrières désormais largement diffusées et connues permet de limiter les risques de propagation du virus.

Le préfet appelle par conséquent chacun au civisme. Il propose aux collectivités et aux entreprises qui disposeraient de stocks de masques, même périmés, de les remettre à la disposition des autorités sanitaires. Après contrôles, ceux-ci seront distribués à celles et ceux qui en ont un vrai besoin.

Les propositions de remise des stocks existants peuvent être formulées auprès de la cellule d'information du public de la préfecture : **04-92-36-73-11**

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex